

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT  
TECH-ALBÈRES**

Date de convocation : 01/12/2022

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	36
Nb de suffrages exprimés :	42
VOTE :	Pour : 42
	Contre : 0
	Abstentions: 0

**Séance du 14 Décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du préau à Saint André, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

**OBJET : PERSONNEL - DEMANDE DE SUBVENTIONS / AGENCE DE L'EAU RMC - Année 2023**

**Étaient présents avec droit de vote:**

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBELLET (SUPPLEANT), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. JACQUES FAJULA (SUPPLEANT), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. JACKY PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE) , M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT),

**Étaient représentés / ayant donné procuration :**

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE) procuration à M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE) procuration à M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE) procuration à Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE) procuration à Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE) procuration à M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE),

**Autres participants :**

MME LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT), M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT) ainsi que M. HERVE CASENOVE, Adjoint à Le Boulou et M. JEAN-LOUIS TORREILLES, DGA d'Argelès sur Mer,

**Absents excusés :**

M. MICHEL ANRIGO (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), M. STEPHANE BERTHELOT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. HERVE COLAS (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. GUY GATOUNES (SUPPLEANT), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), MME. FABIENNE JEAN (TITULAIRE), M. PHILIPPE JUANOLA (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. Alain LLAURENSY (SUPPLEANT), M. GUY LLOBET (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS VIRGILI (SUPPLEANT), M. JEAN-JACQUES ZANIN (SUPPLEANT),

M. Marti VILA PASOLA a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT

REÇU LE :

16 DEC. 2022

SOUS-PRÉFECTURE  
DE CÉRET

## **OBJET : PERSONNEL - DEMANDE DE SUBVENTIONS / AGENCE DE L'EAU RMC - Année 2023**

Monsieur Alexandre PUIGNAU, Président, rappelle que les postes techniques de la structure bénéficient, depuis leur création, d'une aide financière de l'Agence de l'Eau (salaire + fonctionnement lié au poste).

Compte tenu des dispositions du 11ème Programme qui est entré en vigueur le 1er janvier 2019, le principe de cette aide pourrait être maintenu pour 2023 selon les modalités de calcul suivantes:

**Salaire brut chargé x 1.3 (pour prise en charge d'une part de fonctionnement lié au poste) x 50% ou 70% (bonification thématique).**

Attendu de l'existence de 4 postes éligibles à ces aides au sein de la structure (chef de projet, technicien rivières 1, technicien rivières 2 et chargé de missions SAGE/PGRE),

Attendu du fait que le poste de chef de projet bénéficie déjà d'une aide notifiée pour l'année 2023,

Considérant la nécessité de procéder aux demandes de subventions correspondantes pour l'année 2023

► **Poste de Technicien Rivières 1:**

47 950€ x 1.3 x 50% = 31 168€

► **Poste de Technicien Rivières 2:**

47 000€ x 1.3 x 50% = 30 550€

► **Aide au financement de l'ingénierie relative à la mise en œuvre du SAGE Tech-Albères - Poste de Chargé de Missions SAGE et PGRE:**

43 985€ x 1.3 x 50% = 28 590€

**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Approuve** le principe et **autorise** les demandes de subventions correspondantes auprès de l'Agence de l'Eau;
- **Précise** que les crédits nécessaires seront prévus au Budget de l'exercice 2023;
- **Autorise le Président** à engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré à Saint André, les jour, mois et an que dessus.

Le/La Secrétaire de séance:



Pour expédition conforme,

**Le Président  
Alexandre PUIGNAU**



**Certifié exécutoire compte tenu :**

De la transmission en Sous-Préfecture le : **16 DEC. 2022**

De la publication le : **16 DEC 2022**